



Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec

École Bedford
3131, rue Goyer
Montréal (Québec) H3S 1H7
Téléphone : 514 736-3505
bedford@cssdm.gouv.qc.ca

École BEDFORD

Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement

Tenue le 26 octobre 2022, 18 h 30,
Au salon du personnel.

Sont présents : M. Olivier Veilleux, directeur adjoint
M. Smaïl Bourouina, enseignant
M. Nadir Chérifi, enseignant
M. Marcel Kaboré, parent
M. Mohamed El Khamlichi, parent
M. Amara Sidibe, parent
M. Darraj Said, parent

Sont présentes : Mme Djebbar Fatiha, directrice
Mme Alice Burca, technicienne en service de garde
Mme Yasmina Dehry, parent

Est absente : Mme Leilani Moreau, parent

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18h30.

Mme Fatiha Djebbar, directrice ouvre la séance par un mot de bienvenue.

La parole est donnée à tous les membres du CÉ pour se présenter.

2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Fatiha Djebbar donne lecture à l'ordre du jour.

Ordre du jour adopté à l'unanimité.

3. Désignation d'une ou d'un secrétaire

Le rôle de secrétaire du CÉ se fera à tour de rôle. Mme Yasmina Dehry se propose pour cette réunion.

4. Élection du président du CÉ

Mme Yasmina Dehry se propose pour être présidente du CÉ.

Mme Djebbar propose M. Amara Sidibe vice-président du CÉ. Approuvée à l'unanimité.

5. Normes de fonctionnement

La régie interne est présentée par Mme Djebbar Fatiha.

▪ Composition du CÉ

La démission d'un membre parent : Mme Boutamgharine Asmae.

Le poste de membre parent substitut sera proposé à Mme Leilani Moreau au lieu de membre parent.

Le CSSDM détermine le nombre de représentants des parents pour chaque établissement et a prévu 5 membres parents pour l'école Bedford. Les membres du CÉ sont :

➤ 5 membres parents

M. Marcel Kaboré

M. Mohamed El Khamlichi

M. Amara Sidibe

M. Darraj Said

Mme Yasmina Dehry

➤ 2 membres enseignants

M. Smaïl Bourouina,

M. Chérifi Nadir

➤ 1 membre du personnel non enseignant

Mme Alice Burca, technicienne en service de garde

➤ 1 membre de la direction

Mme Fatiha Djebbar, directrice

➤ 1 membre du public

M. Olivier Veilleux, directeur adjoint

- Représentants des parents

3 représentants des parents se sont présentés pour un mandat de 2 ans : M. El khamlichi Mohamed, M. Darraj Said et Mme Yasmina Dehry

2 représentants des parents se sont présentés pour un mandat de 1 an : M. Marcel Kaboré et M. Amara Sidibe

- Quorum

Le conseil d'établissement de l'école Bedford aura quorum si 5 membres sont présents dont 3 membres parents.

Le président déclare la séance close si le quorum n'est pas atteint après 15 minutes.

Les membres parents devront avertir à l'avance en cas d'absence afin de faire appel à un membre parent substitut.

- Ordre du jour

L'ordre du jour est préparé à l'avance par la directrice de l'école Mme Djebbar Fatiha et la présidente du CÉ Mme Yasmina Dehry lors d'une rencontre en présentiel, téléphonique ou par courriel.

L'ordre du jour ainsi que le procès-verbal de la dernière réunion seront remis au besoin aux membres en version papier le soir de la rencontre.

Il a été décidé à l'unanimité que l'ordre du jour sera aussi envoyé aux membres parents substitués.

6. Proposition d'un calendrier de rencontre

Le conseil a convenu de se réunir 6 fois par année scolaire. Les jours des rencontres ont été fixés comme suit :

Le mardi 25 octobre 2022

Le mardi 22 novembre 2022

Le mercredi 18 janvier 2023

Le mardi 21 février 2023

Le mardi 11 avril 2023

Le mardi 6 juin 2023

Les réunions régulières du conseil débiteront à 18h.

Les réunions se termineront au plus tard à 20h.

Un gardien du temps sera désigné lors de la prochaine séance.
La régie interne a été approuvée à l'unanimité.

7. Règlement du service de garde

Présenté par Mme Alice Burca, technicienne de service de garde.

- Période de devoirs

La période de devoirs est programmée les lundi et mardi pour les enfants du service de garde.

- Fonctionnement du service de garde

Le service de garde est ouvert toutes les journées régulières de classe et les journées pédagogiques du calendrier scolaire de 7h00 à 18h00.

Pour la sécurité de tous, la circulation des parents dans les corridors à l'école sans autorisation est interdite.

- Tarification

Un enfant régulier est un enfant qui fréquente au moins deux périodes partielles ou complètes par jour et minimum une journée complète par semaine. La contribution demandée est de 8,95\$ par jour pour un maximum de 5 heures par jour.

Un enfant dineur est un enfant qui fréquente le service du dîner seulement et le coût est de 3,75 \$ par jour.

Les enfants admis au programme de la mesure alimentaire payent 1.00\$ par jour.

Les enfants dineurs qui achètent un repas, le coût est de 4.75\$ par repas et doivent obligatoirement être inscrits au dîner (3.75\$ + 4.75\$).

- Les journées pédagogiques

Le coût des frais de garde pour une journée pédagogique est de 10,75\$ par jour (le tarif le plus bas que peut facturer l'école).

Pour une inscription occasionnelle, le parent doit obligatoirement avertir la technicienne du service de garde 24 à 48 heures avant le jour de la fréquentation de celui-ci.

Un parent qui souhaite modifier la fréquentation de son enfant au service de garde devra le faire par écrit au moins 2 semaines avant la date demandée du changement.

Un enfant qui quitte le service de garde après l'heure de fermeture, des frais de 1,65 \$ la minute seront facturés aux parents jusqu'à un maximum de 49,50 \$ pour une heure.

- Collation

Tous les élèves de l'école reçoivent deux collations, une le matin et une autre en après-midi dans les classes.

Au besoin, les enfants, qui fréquentent le service de garde, peuvent ramener leurs propres collations.

8. Sorties au service de garde

Le service de garde propose des activités et des sorties adaptées à tous les niveaux. Chaque membre du CÉ a reçu un document détaillé incluant les dates, lieux et tarifs des activités.

DATE	ACTIVITÉ	CONFIRMATION
16 septembre 2022	Parc Kent film en pm	Passée 9\$
3 octobre 2022	Cinéma CDN	Passée 20\$
28 octobre 2022	Science en folie	Confirmée 22,50\$
16 novembre 2022	Quilles plus	Confirmée 18,80\$
25 novembre 2022	Activité Dominic	Confirmée 10,75\$
6 décembre 2022	Thème Noël (pyjama+ cuisine)	Confirmée 15,75\$
9 janvier 2023	Film et conte	Confirmée 10,75\$
26 janvier 2023	Glissade au Mont-Royal	Reste à confirmer 15,75\$
17 février 2023	Jeux extérieurs + chocolat chaud	Confirmée 13,75\$
21 mars 2023	Bulle de soccer	Confirmée 26,80\$
21 avril 2023	Activités Dominic	Confirmée 10,75\$
4 mai 2023	Grands jeux	Reste à confirmer 25,10\$
31 mai 2023	Olympiades	Confirmée 10,75
14 juin 2023	Fun zone	Confirmée 23,75\$
22 juin 2023	Zumba	Confirmée 15,75\$

La réglementation du service de garde et la programmation des journées pédagogiques ont été approuvées à l'unanimité.

9. Formation obligatoire de tous les membres CÉ

Un courriel sera envoyé par Mme Djebbar Fatiha à tous les membres du CÉ pour décider du jour de la formation et donnera le choix aux membres de suivre la formation en groupe à l'école ou en individuel.

10. Quelques informations

Plusieurs informations d'ordre générales ont été présentées par Mme Djebbar Fatiha et appuyées par M. Olivier Veilleux :

- La bibliothèque sera bientôt ouverte
- Les activités parascolaires offertes par l'école et la compagnie ÉDUC ACTION ont été annulé en raison d'un manque d'inscription.
- Plusieurs activités autour du thème Halloween seront proposées aux élèves le 31 octobre
- Les travaux en cours à l'école ont pris du retard
- Mme Djebbar veut offrir l'aide aux devoirs à tous, mais la pénurie de personnel empêche la réalisation de ce projet
- Le site web de l'école est en cours d'amélioration

11. Points divers

Plusieurs points ont été soulevés par les parents membres, détails ci-dessous :

- Le souhait de certains parents d'avoir des tapis ou des bancs dans les couloirs de l'école en hiver pour éviter les chaussettes mouillées.
Mme Djebbar Fatiha et un membre du personnel enseignant ont expliqué que l'école est déjà munie de tapis dans les entrées principales et que les chaussettes mouillées sont dues aux jeux des enfants dans la neige.

- Les lacunes des enfants en anglais. Un parent membre propose d'envisager des changements pour améliorer le niveau d'anglais des élèves.
Mme Fatiha Djebbar a bien pris note de la demande.
- La problématique d'un manque d'orthophoniste a été soulevée.
Mme Djebbar Fatiha appuyé par un membre du personnel enseignant ont expliqué que malheureusement le poste n'a toujours pas été comblé malgré une recherche active.
Mme Djebbar Fatiha a aussi souligné que le CSSDM veut faire appel à des cabinets privés. Les démarches sont en cours.
- Le formulaire d'absence de conflit d'intérêt a été signé par tous.

12. Levée de la réunion

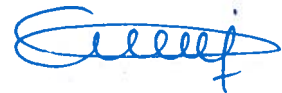
Ordre du jour épuisé.

Mme Djebbar Fatiha remercie les membres du CÉ.

Fin de la réunion à 20 h 50 min



Rédigé par Mme Yasmina Dehry



Fatiha Djebbar
Directrice.

